

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 27 (1898)

Heft: 10

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

gère, tantôt on fera des exercices écrits, tantôt on s'adressera à leur imagination en leur racontant des contes, des fables, des anecdotes en rapport avec la leçon intuitive ou même on leur interprétera et fera apprendre de petites poésies ou on leur fera chanter des chansons toujours dans la langue qu'on leur enseigne.

Ces divers exercices exposés par M. Hubscher, d'après les manuels de Alge, suffiront à nous donner une idée de la marche à suivre dans la méthode intuitive. (*A suivre.*)

BIBLIOGRAPHIE

Annuaire de l'enseignement primaire pour la Suisse romande par M. Gern, instituteur à Fontaines (Neuchâtel) 1 vol. in-8, 280 pages. En vente chez l'auteur au prix de 2 fr. 25.

Voici un nouveau venu qui sollicite une place au foyer de l'instituteur. C'est le premier-né de la famille : aura-t-il de nombreux cadets ? Cela dépend de l'accueil du corps enseignant. Cet accueil mérite d'être excellent, comme on pourra s'en assurer par l'analyse même de l'ouvrage.

Le livre s'ouvre par un article du Dr Tissié sur les attitudes vicieuses des enfants à l'école, attitudes qui sont le plus souvent la conséquence des méthodes d'écriture.

C'est M. Rosier, bien connu par ses manuels de géographie, qui a été chargé du second travail : il a traité de l'enseignement de cette branche à l'école.

Donnons un extrait de la partie la plus importante de son étude.

« Après avoir fait appel aux connaissances déjà acquises se rapportant au sujet nouveau que l'on doit traiter, on peut employer la *méthode interrogative*, en prenant pour base la carte et les gravures que l'enfant a sous les yeux. Elles donnent l'image de l'objet à étudier et permettent au maître de faire trouver par l'élève lui-même — au moyen de questions judicieusement posées — tout ce qui concerne la situation géographique, la forme, le relief, les cours d'eau, les villes et l'aspect général du pays. Mais cela ne suffit pas ; il faut que l'élève se rende compte — dans la mesure où la chose peut lui être enseignée — du climat de la contrée et de ses conditions au point de vue de l'agriculture, de l'industrie et du commerce ; il faut aussi qu'il connaisse la population qu'il habite et le gouvernement qui la régit. Toutes les fois que ces notions pourront être déduites de la carte et des connaissances que l'élève possède déjà, c'est encore à la méthode interrogative qu'on doit recourir. Dans les cas — moins nombreux que l'on ne le pense — où elle est inapplicable, on utilise la *méthode expositive* : le maître présente les faits et les explique en les rattachant aux points déjà étudiés. Puis, par une nouvelle interrogation, il amène les élèves à assembler ce qui a été traité séparément, à faire des rapprochements, des *comparaisons*, à dégager les *idées principales* et à envisager encore une fois l'objet dans son ensemble. Nul doute, qu'après une leçon ainsi conduite, l'enfant n'ait du pays décrit une vue nette une connaissance

suffisante qu'il retiendra sans peine ; le texte du manuel, qu'en dernier lieu on lui fait lire pour s'assurer qu'il en comprend toutes les expressions, est d'ailleurs là pour réparer ses défaillances. »

M^{me} Vuagnat, l'inspectrice des écoles enfantines neuchâteloises, nous entretient avec un enthousiasme à peine contenu, de sa branche préférée, de la méthode frœbelienne.

Le rédacteur de l'*Annuaire* expose à son tour la situation matérielle du corps enseignant primaire à l'étranger.

S'il est un champ nouveau en pédagogie, c'est bien celui des expériences psychologiques. Cependant nous devons avouer que nous ne comprenons pas l'importance de l'*Enquête psychologique* proposée dans l'*Annuaire* par le savant bien connu M. Binet. Le questionnaire proposé peut exciter l'esprit d'observation de la part des instituteurs, ce qui est toujours fructueux il est vrai; les faits que peut révéler l'enquête seront sans doute curieux, mais sans conséquence pédagogique. Nous regrettons qu'il n'ait pas cherché à explorer d'autres filons plus seconds et plus importants.

Une autre enquête pleine de tristes renseignements a été commencée et elle sera poursuivie. Elle a été menée de façon à établir les trois groupes suivants d'enfants faibles d'esprit en âge de fréquenter l'école :

1^o Ceux qui sont faibles d'esprit à un léger degré ;
2^o Ceux qui sont faibles d'esprit à un degré plus prononcé, mais qui sont susceptibles d'un développement intellectuel ;

3^o Ceux qui sont faibles d'esprit à un degré très prononcé, c'est-à-dire les imbéciles et les idiots.

Pour les enfants atteints d'infirmités physiques, l'enquête tendait à faire connaître les enfants qui, bien que possédant une intelligence normale, ne pouvaient suivre l'enseignement dans une école primaire publique ou privée, ou dans un établissement spécial, parce qu'ils souffrent d'une défectuosité de l'ouïe, de la vue ou d'autres infirmités comme le bégaiement, la danse de Saint-Guy, l'épilepsie, la paralysie, etc.

On a profité de cette enquête pour rechercher le nombre des enfants qui sont négligés et moralement abandonnés, c'est-à-dire ceux dont le placement dans un établissement d'éducation serait nécessaire pour les soustraire au milieu défavorable dans lequel ils se trouvent.

Ce dénombrement a été fait par les autorités scolaires locales et par les membres du corps enseignant. L'*Annuaire* nous donne les résultats de cette enquête. Nous reviendrons sur cette question.

Les pages suivantes nous donnent la photographie, le plan et la description des plus beaux bâtiments scolaires construits récemment dans la Suisse française.

M. Gern emprunte plus loin un chapitre à l'ouvrage *La fatigue et l'entraînement physique* du Dr Tissié. Ce chapitre a pour titre. *Gymnastique psycho-dynamique*

Sous le titre générique de *Conférences pédagogiques en 1897*, nous trouvons un grand nombre de questions du plus vif intérêt.

D'abord c'est le sujet que le gouvernement de Neuchâtel a proposé à l'étude du corps enseignant.

A la veille de célébrer le Cinquantenaire de la République neuchâteloise, le Département de l'Instruction publique a voulu établir le bilan de l'école primaire publique du canton ; c'est pourquoi il a choisi, comme sujet à étudier pour les conférences générales de 1897, la question suivante :

« Etant données les bases sur lesquelles le législateur a établi notre organisation scolaire actuelle, l'école populaire a-t-elle atteint le but qui lui a été indiqué ? Sinon, sur quel point et dans quelle mesure s'en est-elle écartée ? »

Ce sujet qui embrasse tout le domaine de l'instruction publique a été traité par divers rapporteurs.

Mentionnons les conclusions qui sont de nature à intéresser nos lecteurs.

Ecole enfantine. — 1. La méthode fröbelienne bien comprise et appliquée dans son esprit présente les conditions rationnelles dans lesquelles doit se développer l'intelligence enfantine.

2. L'Ecole enfantine neuchâteloise étant organisée d'après cette méthode, répond donc à la psychologie et au développement de l'enfant.

Ecole primaire. — a) Aménagement de vastes préaux où l'enfant puisse librement et en tout temps se livrer aux jeux et aux exercices physiques ;

b) Surveillance à exercer sur les élèves qui prennent leurs repas aux cantines scolaires, durant le temps qui s'écoule entre la classe du matin et celle de l'après-midi.

c) Préparation des maîtres en vue de l'enseignement de l'hygiène à l'école.

Ecole complémentaire. — 1. L'école complémentaire obligatoire, telle qu'elle est prévue par la loi de 1889, est d'une utilité incontestable pour préparer les jeunes gens à la vie active et à la vie civique.

2. L'enseignement qu'on y donne forme un couronnement intéressant de celui de l'école primaire.

Le programme comprend :

a) La lecture avec compte-rendu de morceaux du livre de lecture ;

b) La rédaction de lettres usuelles et de sujets variés ;

c) Le calcul oral et écrit et la comptabilité appliqués aux besoins de la vie ordinaire ;

d) Les branches civiques (histoire et géographie de la Suisse et instruction civique)

3. La publication d'un livre de lecture spécialement affecté à l'école complémentaire rendrait de bons services.

4. Il est désirable qu'un enseignement complémentaire, ayant un but essentiellement pratique, soit institué pour les jeunes filles.

Pour le canton de *Vaud*, voici quelques conclusions votées dans les conférences de districts.

1. L'école primaire ne répond pas aux besoins de l'époque actuelle et il faut rechercher les causes de cette insuffisance dans la mauvaise fréquentation, les dispenses d'été, les programmes trop chargés, les examens de fin d'année qui font perdre beaucoup de temps et faussent souvent la direction donnée à l'enseignement, etc.

2. La nécessité de fonder des bibliothèques scolaires populaires, des salles de lecture.

3. La nécessité de transformer les cours complémentaires.

4. L'utilité des conférences populaires et d'une lutte plus active contre l'alcoolisme.

5. Les avantages de l'enseignement collectif des travaux à l'aiguille et de la gratuité du matériel. On voudrait la fréquentation obligatoire de 3 heures en été pour les élèves dispensés et la suppression des travaux d'examen.

Ajoutons ence les conclusions suivantes empruntées à un autre rapport :

L'Etat établira, pour faire suite à l'école primaire : a) l'enseignement professionnel dans les localités qui pourront en bénéficier ; b) un enseignement agricole approprié aux besoins des populations rurales.

Il sera créé un journal hebdomadaire illustré, destiné à la jeunesse des écoles.

Le musée scolaire est un auxiliaire indispensable de l'enseignement ; sa création ne peut plus être ajournée.

Des cours de perfectionnement seront organisés pour familiariser les maîtres avec l'enseignement éducatif.

Dans le programme des études, il sera prévu un semestre également au bénéfice de bourses, pour permettre aux jeunes maîtres et maîtresses de se perfectionner dans la langue allemande.

(A suivre.)



CORRESPONDANCE

L'aimable collègue qui signe *Grillon* voudra bien me permettre une courte réponse.

Deux mots dans ma correspondance ont paru l'offenser, c'est un peu de sa faute ; il n'aurait pas dû travestir ma pensée. Je m'étais permis d'exprimer le désir que le corps enseignant fribourgeois restât moins en dehors de tout ce qui concerne la société romande d'éducation et délaissât moins les congrès scolaires qu'organise annuellement cette société. C'est donc sous ces deux rapports que nous faisons preuve d'une certaine *sommolence*. Si ce terme a quelque chose de blessant, je le retire volontiers ; mais l'idée qu'il exprime peut être maintenue et peut parfaitement s'abriter sous le mot *indifférence*. De là à dire que les instituteurs fribourgeois sont des somnolents il y a toute une étape à franchir. La somme de travail qui leur est demandée et dont ils font preuve, est assez considérable pour nous mettre à l'abri d'un tel reproche qui serait aussi singulier qu'injuste. Il ne nous est pas loisible, du reste, de remplir complètement le rôle quelque peu trop *dolce farniente* du grillon (*sans calembours*).

Quant à notre isolement, volontaire, bien entendu, dire que c'est un mythe, c'est parler contre l'évidence. Si pour toute preuve du contraire nous n'avons que la sympathie que nous rencontrons chez nos collègues romands quand nous avons l'occasion de fraterniser avec eux, elle nepèse guère. Cette occasion se présente rarement chez la grande majorité des instituteurs fribourgeois ; de cette manière l'*amabilité* réciproque n'a pas encore bien pu se faire *jour*. Si quatre ou cinq de nos collègues ont eu l'heureuse idée de se faire connaître et de faire de nombreuses connaissances en suivant les cours de travaux manuels de Bâle, Fribourg, Locarno, etc., nous sommes environ trois cents qui n'avons pas eu cette fortune ou qui n'avons pas voulu en profiter. M. Grillon a donc tort de vouloir nous placer tous à la remorque de son char.

Je ne sais pas si M. Grillon verrait un antagonisme entre les congrès scolaires romands et nos réunions cantonales. On pourrait